



PRÉSENTER MA DÉMARCHE... AUX ÉLUS ET ACTEURS PUBLICS

???

POURQUOI ÉCHANGER SUR MA DÉMARCHE AVEC LES ÉLUS ET LES ACTEURS PUBLICS ?

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DEVIENT INDISPENSABLE DANS LES ACHATS PUBLICS :

Les sujets de développement durable (protection de l'environnement, engagements sociaux, etc.) sont de plus en plus intégrés dans les marchés publics (via des obligations réglementaires ou des démarches volontaires des élus). Dans ce cadre, il peut être utile de sensibiliser les acteurs publics à votre démarche, en amont de la réponse aux appels d'offres.

LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET LE SOUTIEN DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE DEVIENT UN SUJET DE PLUS EN PLUS IMPORTANT

 pour les élus et les acteurs publics.

???

COMMENT ÉCHANGER SUR MA DÉMARCHE AVEC LES ÉLUS ET LES ACTEURS PUBLICS ?

IDENTIFIER LES SUJETS CLÉS POUR VOS INTERLOCUTEURS :

Les sensibilités peuvent être très différentes sur les questions de développement durable. Afin d'adapter votre discours à votre interlocuteur et d'identifier des pistes de collaboration, il peut être utile de :

- en amont de l'échange (via une recherche en ligne par exemple) : repérer les thématiques sur lesquelles votre interlocuteur (ou son organisme / sa collectivité) a pris la parole et identifier les projets collectifs (ex : organisation d'un salon sur la rénovation durable du bâti) auxquels vous seriez intéressé de participer.
- durant la conversation : d'être vigilant à la façon dont votre interlocuteur parle de développement durable. Met-il l'accent sur les questions de protection de l'environnement ? D'ancrage local ? D'accessibilité ? Prend-il la parole sur des dynamiques locales dans lesquelles vous pourriez jouer un rôle ?

DISTINGUER CE QUI FAIT PARTIE ET CE QUI AU-DELÀ DE LA RÉGLEMENTATION :

Les acteurs publics connaissent bien la réglementation. Sur vos thématiques d'action, il est essentiel de savoir ce qui relève de l'obligation réglementaire...pour pouvoir mettre en valeur vos pratiques les plus avancées !



PRÉSENTER MA DÉMARCHE... AUX ÉLUS ET ACTEURS PUBLICS

OSER PARLER DE DÉVELOPPEMENT LOCAL :

Contribuer au développement économique local et valoriser les atouts d'un territoire... c'est aussi une forme de développement durable ! En tant qu'artisan, vous êtes bien placé pour connaître et travailler avec les acteurs locaux: cet ancrage est un vrai atout, auquel de nombreux élus sont sensibles. N'hésitez pas à mettre en avant vos bonnes pratiques sur le sujet (ex : utilisation de matériaux locaux, travail en groupements, implication dans la vie associative du territoire, etc.).

DANS LE CADRE D'UN APPEL D'OFFRES :

Quelle que soit votre relation avec vos élus, les appels d'offre publics reposent sur un cadre réglementaire bien précis et requièrent une réponse structurée. Le site du parcours « Artisans engagés, entreprise responsable » peut vous aider à différencier votre réponse : vous pouvez, par exemple, utiliser le document de résultats du diagnostic pour présenter votre engagement, vos points forts et vos progrès de façon transparente et synthétique.